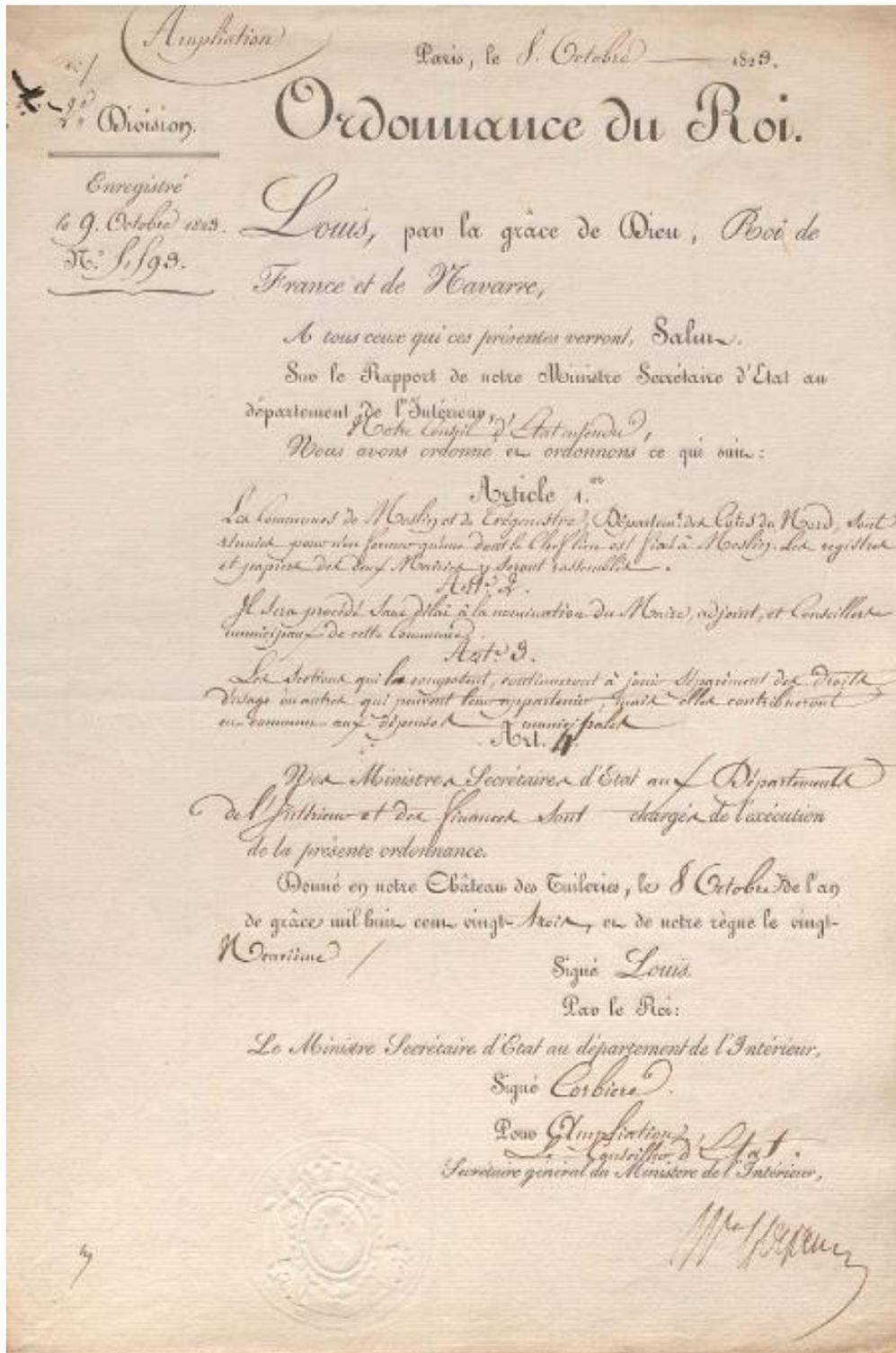


Journal de MARGOT

LE BIMESTRIEL D'INFORMATIONS DE MESLIN

N° 016 NOVEMBRE / DECEMBRE 2023



Ordonnance du Roi du 8 octobre 1823 pour l'union entre Meslin et Trégenestre

ÉDITO

La tempête CIARAN qui a frappé la Bretagne dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier a fait quelques dégâts dans nos bourgs, des dégâts essentiellement matériels, bien heureusement. Grâce à la précision des prévisions météorologiques, nous avons tous pu nous préparer et prendre des mesures adaptées à la situation, permettant d'éviter des victimes dans notre département.

Beaucoup d'entre nous ont subi une coupure d'électricité plus ou moins longue selon les quartiers. Les agents municipaux ont été très présents sur l'ensemble de Lamballe-Armor afin de faire en sorte que tout revienne dans l'ordre le plus rapidement possible.

Les agents d'Enedis, très sollicités, font ce qu'ils peuvent pour rétablir les choses au mieux. Lors de cet épisode, certains Meslinois ont également donné de leur temps pour dégager les routes et mettre chacun d'entre nous en sécurité. Dans ces moments, la solidarité doit être primordiale, ce qui a été constaté dans chacun de nos bourgs. La Municipalité remercie toutes ces personnes.

Malgré cet événement, n'oublions pas que les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, vous pourrez admirer les nouvelles illuminations installées dans le bourg de Trégenestre mais aussi un nouveau système qui permet de faire briller l'étoile sur l'église de Meslin.

Beaucoup d'animations seront proposées pour le téléthon en ce début décembre à Meslin et sur l'ensemble de nos bourgs à Lamballe-Armor. Sans oublier Les Ecuries du Père Noël programmées les deux premiers week-ends de décembre au haras, qui vous permettront de découvrir ou redécouvrir nos artisans locaux.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous invite aux **vœux de la Municipalité** qui auront lieu à **Meslin le 21 janvier 2024 à 11H salle Francis Denis**.

Céline FORTIN,
Maire déléguée de Meslin-Trégenestre

Directeur de la publication :

Philippe HERCOUËT

Crédits photos : C.FORTIN,
N.BEURRIER, C.LE BOUCHER
A.LEGALL, M.JEHAN, M.
GLATRE, Archives
départementales

Impression : Imprimgraph

Diffusion : 440 exemplaires

Distribution : Elus et Meslinois

M Meslin
Trégenestre

AGENDA

TELETHON

Vendredi 8 décembre

Balade nocturne dans la lande du gras à partir de 18H30

Samedi 9 décembre

Salle Francis Denis
13H30 : café et inscription aux activités
14H : Départ des randonnées pédestres, cyclo et équestre.
Initiation au jeu de palets.
Jeux de sociétés, boules et cartes.
Concours de dessin pour les enfants.
19H30 : repas bourguignon sur place ou à emporter-réservation avant le 2 décembre

Vendredi 15 décembre

Arbre de Noël école "Les pensées" - salle Francis Denis

Vendredi 5 janvier

Galette des rois à Trégenestre-salle Denise Peletier

Dimanche 21 janvier à 11H

Vœux de la municipalité - salle Francis Denis

Les 27 et 28 Janvier

Théâtre organisé par le comité de jumelage-salle Francis Denis

Chaque association est invitée à nous faire parvenir les dates des événements à venir ou un article de ceux passés. Merci à vous.

INFOS MAIRIE

Secrétariat de la mairie

Pendant les fêtes de fin d'année, la mairie de Meslin sera ouverte les mercredi 27 et jeudi 28 décembre entre 9h et 12h. La mairie sera fermée le mardi 2 janvier 2024.

Pour toute demande en dehors de ces horaires, contacter la mairie de Lamballe au 02.96.50.13.50.

Retour réunion bibliothèque de demain

La réunion publique organisée le 14 octobre 2023, qui avait pour objectif de construire ensemble la bibliothèque de demain à Meslin, semble avoir été appréciée par les Meslinois qui se sont déplacés ce jour-là pour y participer.

Une réunion organisée par le service culturel et les élus, où chacun avait son mot à dire sur ce projet important de notre bourg. La volonté de la municipalité est avant tout de travailler ensemble afin que la future bibliothèque soit à l'image des attentes et envies des personnes fréquentant ce lieu.

Une réunion dite participative où les personnes présentes étaient invitées à choisir des images qui, pour elles, représentaient un lieu où elles se sentiraient bien, mais aussi qualifier la bibliothèque d'aujourd'hui, celle de demain ou encore choisir parmi des phrases ou mots qui représentaient dans l'esprit des personnes présentes la future bibliothèque.

Un retour de ce premier travail sera fait au Meslinois dès que possible.



Commémoration du 11 novembre



La commémoration du 11 novembre a eu lieu à Meslin.

Un instant solennel qui permet d'avoir une grande pensée pour les personnes qui se sont battues pour notre liberté.

Comme il est de coutume, une gerbe a été déposée au monument aux morts de Meslin par le maire de Lamballe-Armor, Philippe HERCOUET et le maire délégué de Meslin, Céline FORTIN.

Les enfants de CE2, CM1 et CM2, qui avaient travaillé cette période terrible de notre pays avec Sébastien TURBIN, leur enseignant, ont rendu un bel hommage à nos morts par des lectures de textes très touchants. La lecture du message de l'UFAC, effectuée par Gabin, tout comme Thyméo et Lily lors des commémorations précédentes, nous permet de constater que la jeunesse reste sensible à l'histoire de notre pays.

Toutes les personnes présentes ont ensuite été invitées à venir prendre un pot de l'amitié à la mairie de Meslin.

Ils arrivent prochainement et changeront votre quotidien

Les nouveaux commerçants de notre commerce de proximité, **Isabelle** principalement mais aussi **Mickaël**, son mari, vous accueilleront dès la mi-janvier.

Ils vous proposeront l'épicerie, le dépôt de pain, la restauration le vendredi midi et le dimanche soir, dépôt de galettes et crêpes, relais colis, dépannage tabac et retour de la Française des jeux.

Isabelle vous accueillera comme il se doit aux horaires suivants :

- ➔ Lundi et mardi : 7h-13h / 16h30-21h
- ➔ Mercredi : fermeture
- ➔ Jeudi : 7h-13h / 16h30-22h
- ➔ Vendredi : 7h-1h du matin
- ➔ Samedi et dimanche : 9h-14h / 17h-1h du matin

BICENTENAIRE

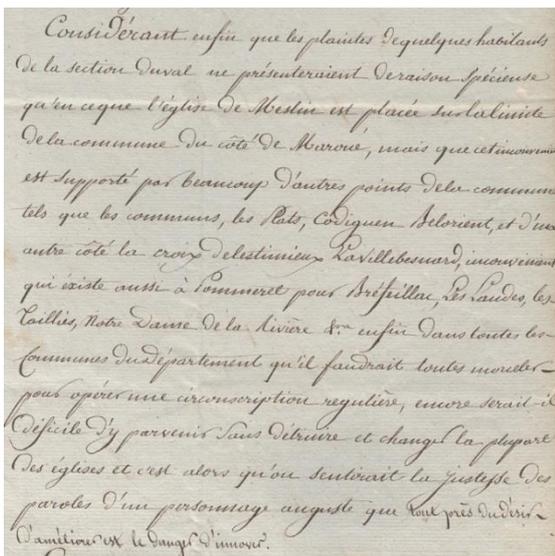
Archives, 200 ans de l'union entre Meslin et Trégenestre

Si nous voulons résumer, le premier échange retrouvé date du 29 juillet 1821 : dans ce premier courrier, nous comprenons que le Maire de Lamballe (Monsieur Collas de la Maronnais) a été missionné par le Préfet des Côtes du Nord de l'époque (Monsieur le Comte de Murat) pour faire parvenir aux Maires de Meslin et de Trégenestre une lettre leur demandant d'organiser une délibération en conseil municipal concernant le projet de réunion des deux bourgs.

A ce courrier, le maire de Meslin répondit qu'il ne voyait pas l'intérêt de cette union pour Meslin mais qu'il organiserait ce conseil municipal. De son côté, le maire de Trégenestre (commune à part entière depuis 1790) n'avait pas souhaité donner les registres de l'époque, ce qui ne permet pas de savoir ce qui a pu être dit lors du conseil municipal de Trégenestre et s'il a été organisé réellement.

Lors de la lecture des courriers entre le Préfet des Côtes du Nord et le Maire de Meslin, nous commençons à comprendre comment nos deux bourgs ont été amenés à se rapprocher. En effet, dans ces courriers, il est question que Trégenestre puisse aussi être rattaché à Pommeret mais la distance entre les deux églises était beaucoup plus importante. Le clocher de Meslin étant à 3 000 mètres de celui de Trégenestre, cela en faisait, d'après la préfecture, la commune la plus à même d'être liée à celle de Trégenestre.

Dans le compte rendu du conseil municipal de Meslin du 18 mai 1823 à 9h, nous pouvons lire les différents éléments qui ont permis au conseil de l'époque de se prononcer au sujet de cette réunion. Le compte rendu du conseil finissant par ce dernier paragraphe :



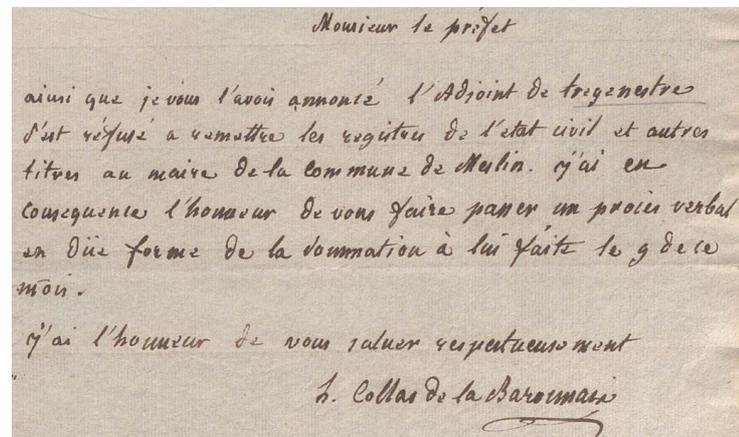
Considérant enfin que les plaintes de quelques habitants de la section Duval ne présenteraient de raison précieuse qu'en ce que l'église de Meslin est placée sur la limite de la commune du côté de Maroué, mais que cet inconvénient est supporté par beaucoup. D'autres points de la commune tels que les Communs, Les Plats, Codiguen, Belorient et d'un autre côté La Croix de Lestimieux, La ville besnard, inconvénient qui existe aussi à Pommeret pour Bréfeillac, Les Landes, Les Taillies, Notre Dame de la Rivière, enfin dans toutes les communes du département qu'il faudrait toutes morceler pour opérer une circonscription régulière, encore serait-il difficile d'y parvenir sans détruire et changer la plupart des églises et c'est alors qu'on sentirait la justesse des paroles d'un personnage auguste que tout près du désir d'améliorer est le danger d'innover.

“Considérant enfin que les plaintes de quelques habitants de la section Duval ne présenteraient de raison précieuse qu'en ce que l'église de Meslin est placée sur la limite de la commune du côté de Maroué, mais que cet inconvénient est supporté par beaucoup. D'autres points de la commune tels que les Communs, Les Plats, Codiguen, Belorient et d'un autre côté La Croix de Lestimieux, La ville besnard, inconvénient qui existe aussi à Pommeret pour Bréfeillac, Les Landes, Les Taillies, Notre Dame de la Rivière, enfin dans toutes les communes du département qu'il faudrait toutes morceler pour opérer une circonscription régulière, encore serait-il difficile d'y parvenir sans détruire et changer la plupart des églises et c'est alors qu'on sentirait la justesse des paroles d'un personnage auguste que tout près du désir d'améliorer est le danger d'innover.

Le conseil est d'avis qu'il ne soit rien changé aux limites actuelles de la commune de Meslin.”

A la suite de ces nombreux échanges, le Roi ordonnait le 8 octobre 1823 la réunion de Meslin et de Trégenestre qui sera effective le 1er janvier 1824.

S'en suivit ce dernier courrier :



Monsieur le Préfet
ainsi que je vous l'avais annoncé l'Adjoint de Trégenestre s'est refusé à remettre les registres de l'état civil et autres titres au maire de la commune de Meslin. J'ai en conséquence l'honneur de vous faire passer un procès verbal en due forme de la sommation à lui faite le 9 de ce mois.
J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement
A. Collas de la Maronnais

Lamballe le 10 avril 1824

Le Maire de la ville de Lamballe,

A M. le Comte de Bagneux préfet des Côtes-du-Nord

Monsieur le Préfet

Ainsi que je vous l'avais annoncé, l'adjoint de Trégenestre s'est refusé à remettre les registres de l'état civil et autres titres au maire de la commune de Meslin. J'ai en conséquence l'honneur de vous faire passer un procès-verbal en due forme de la sommation à lui faire le 9 de ce mois

J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement

M. COLLAS de la MARONNAIS

Vous pouvez retrouver l'intégralité des échanges (archives) à la bibliothèque de Meslin, tous les documents n'ont pas été déchiffrés car l'écriture ne le permet pas vraiment. Si certains d'entre vous veulent essayer de le faire, rendez-vous à la bibliothèque et n'hésitez pas à travailler sur le sujet.

Paris, le 8 octobre 1823

ORDONNANCE DU ROI

Louis, par la grâce de Dieu,

Roi de France et de Navarre,

À tous ceux qui ces présentes verront Salun

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur

Notre conseil d'Etat entendu

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er}

La commune de Meslin et de Trégenestre, département des Côtes-du-Nord, sont réunies pour n'en former qu'une dont le chef-lieu est situé à Meslin. Les registres et papiers des deux communes seront rassemblés.

Article 2

Il sera procédé sans délai à la nomination du Maire, adjoint et Conseillers municipaux de cette Commune.

Article 3

Les sections qui les composent contribueront à jouir séparément des droits d'usage ou autre qui peuvent leur appartenir mais elles contribueront en commun aux dépenses municipales.

Article 4

Nos Ministres, Secrétaire d'État au département de l'intérieur et des finances sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre Château des Tuileries, les 8 octobre de l'an de grâce mil huit cent-vingt-trois, et de notre règne le vingt-neuvième

Signé : LOUIS

Pour le Roi : Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Intérieur

Signé : CORBIÈRE

Pour ampliation : Le Conseiller d'État

Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur

ASSOCIATIONS

Les amis de la Lande du Gras (nouvelle association)

L'association "Les Amis de la Lande du Gras" a vu le jour ce 29 septembre 2023 sur la commune.

Elle a pour objet de réunir les bonnes volontés pour découvrir et faire découvrir, animer et promouvoir les sites naturels et patrimoniaux de Meslin-Trégenestre et notamment le site emblématique de la Lande du Gras. L'association pourra aussi, en lien avec la mairie et les collectivités territoriales, recenser les besoins d'entretien de nos sites, solliciter des aménagements et relayer les éventuelles dégradations. Elle pourra en outre collecter et rassembler les documents relatifs à l'histoire de ce territoire.

Vous trouverez un bulletin d'adhésion dans ce journal.



Voici le bureau de l'association :

- ➡ Présidente: Nathalie BIDANEL
- ➡ Vice-président: Jean-Jacques ROUAULT
- ➡ Trésorier: Jean-Rémy LE BOUCHER

- ➡ Trésorier-adjoint: Raymond BOUGEARD
- ➡ Secrétaire: Jacqueline CARPIER
- ➡ Membres: Alain LE GAL et Jean-François ROUXEL

Balad'Orientation dans la Lande du Gras

Dimanche 8 octobre dernier, date anniversaire de l'ordonnance de l'union entre Meslin et Trégenestre, une quarantaine de personnes a répondu présent à l'invitation de la nouvelle association "Les amis de la Lande du Gras" qui elle-même a répondu à la sollicitation de la municipalité.

Sur le site de la lande du gras "petits" et grands" enfants se sont essayés à l'orientation dans le Bois de Margot pour trouver les balises cachées avec soin par Alain LE GAL.

D'autres ont simplement préféré se balader à travers la Lande au gré d'une balade commentée.

Sur l'heure de midi, en présence de Philippe HERCOUET Maire de la commune, Céline FORTIN et Colette LE BOUCHER ont eu certains échanges de l'époque entre les Maires de Meslin, de Trégenestre et M. le Préfet concernant l'union future envisagée pour Meslin et Trégenestre.

Avec l'aide des enfants, nous avons ensuite soufflé les 200 bougies et partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité accompagnés de délicieux gâteaux cuisinés par les membres de l'association.



Association des Cavaliers du Gouessant et de l'Evron (ACGE)

L'ACGE, dont le siège est basé au haras de Lamballe, propose environ 25 randonnées à l'année.

Dimanche 30 juillet 2023, c'était au tour de Michel JEHAN et Yannick MOISAN d'organiser une balade d'une vingtaine de kilomètres sillonnant les terres de Meslin-Trégenestre et des communes environnantes.

En parallèle, un parcours pédestre d'une dizaine de kilomètres était également proposé.

À l'issue du parcours, les participants se sont rassemblés autour d'un repas préparé par les organisateurs à la salle Denise Peltier de Meslin-Trégenestre.

Les organisateurs remercient les élus de la commune, les propriétaires terriens et les bénévoles pour leur collaboration à cette randonnée.



Nettoyage de la rivière Le Colombier

L'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) de Moncontour, en accord avec Lamballe Terre et Mer, a accepté, cette année encore, de réaliser des travaux sur le cours d'eau du Colombier pour redonner lumière et écoulement plus rapide à la rivière.

Ils ont été plus d'une douzaine de bénévoles à s'atteler à la tâche, ils ont commencé au moulin de Pognot pour finir à l'arboretum de Quessoy.

Faucilles, tronçonneuses, débroussailleuses, fourches et griffes se sont activées depuis septembre pour lever les obstacles, les amas de branches et d'arbres tombés dans la rivière qui ralentissaient le débit de l'eau.

Cela faisait plus de 20 ans que cette partie n'avait pas été nettoyée ! Les berges sont rognées tout du long par les ragondins, grands consommateurs de maïs dans les champs au bord du Colombier.

"Au cours de notre nettoyage, on est parfois surpris de tomber dans des trous de près d'un mètre, c'est sportif" souligne Yvon RIO, trésorier de l'AAPPMA.

L'association compte 130 licenciés pêcheurs cette année, dont 30 jeunes de moins de 18 ans, précise Jean Jacques ANDRIEUX, président de l'AAPPMA, beaucoup s'adonnent à la pêche "No Kill" et remettent le poisson à l'eau. Une nouvelle philosophie de la nature surgit actuellement.



Evron football club

Parce qu'il est important de se former aux gestes qui sauvent, coachs, parents et bénévoles du club de foot ont été sensibilisés aux gestes de premiers secours par Jérémy LE BRIS (sapeur-pompier à la caserne de Lamballe) et Jérémy LE BORGNE (infirmier et bénévole référent santé au club) le samedi 4 novembre dernier, salle du Menhir à Meslin.

Cette formation a été proposée aux membres du club qui souhaitent revoir ou découvrir ces gestes afin de les utiliser dans le cadre du football mais pas que...

Une proposition de formation du club qui sauvera peut-être la vie d'un de vos proches.



Des nouvelles de Nolan BEDDIAF, notre champion de roller

Dimanche 10 septembre, Nolan BEDDIAF a remporté la 1ère étape de la Coupe de France de marathon de roller, organisée par le Quintin Roller Club.

A l'issue du championnat d'Europe de roller à Valence d'Agen, Nolan nous a annoncé qu'il quittait l'Equipe de France. Il continuera malgré tout de rouler et de participer aux compétitions pour son plaisir et sur sélection pour les marathons.

Il y a un an, après le mondial en Argentine et ses 2 titres sur marathon et 15 km à élimination, il y avait déjà pensé mais le championnat d'Europe du 13 au 23 juillet 2023 était organisé en France, à Valence d'Agen, sur sa piste préférée. Une opportunité à ne pas rater car la France n'avait plus organisé de compétition internationale depuis 21 ans ! Il y a d'ailleurs décroché l'or par équipe ainsi que 2 médailles d'argent et une de bronze.

Souignons que la France y a été la meilleure nation avec 73 médailles, dont 30 en or !!!

Rendez-vous le 14 avril prochain à Locminé (56) pour la Coupe de France et championnat de France de roller.

Encore BRAVO Nolan !

INFOS ECOLE DES PENSEES

Les petits cuistos vous proposent leur recette d'automne !

Clafoutis aux Poires

- * 4 POIRES 
- * 100g de poudre d'amandes.
- * 100g de SUCRE 
- * 80g de FARINE 
- * 1 sachet de LEVURE 
- * 4 OEUFS 0000
- * 40 cl de LAIT 

- ① Mélanger la FARINE, le SUCRE, la poudre d'amandes et la LEVURE.
- ② Ajouter les OEUFS, puis le LAIT. Mélanger.
- ③ Eplucher, puis couper les morceaux de POIRES. Mélanger.
- ④ Verser dans le moule et mettre à cuire 30 min à 180°C.

Challenge des classes au parc équestre de Lamballe le vendredi 13 octobre

La classe des CE2-CM1-CM2 de l'école des Pensées de Meslin encadrée par Sébastien TURBIN a participé au challenge des classes le vendredi 13 octobre sur le site du parc équestre de Lamballe. Les élèves de CE2 sont venus encourager leurs copains de CM1 et CM2. Ces derniers ont couru avec les élèves des classes de 6ème du collège Simone VEIL. D'autres écoles primaires du secteur de Lamballe étaient également présentes ce jour-là. Ils étaient près de 300 participants sur les courses de la matinée !

Côté résultats, les élèves de Meslin ont réussi une nouvelle fois à remporter la coupe avec une superbe course de la part de tous !

Cela fait désormais 4 coupes en 5 participations, les élèves de Meslin sont toujours très motivés et vraiment impressionnants !

Bravo à eux et pour leur progression au fil des semaines !

Le rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition en octobre 2024 !



BON APPETIT !



Assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves (APE)

Mardi 10 octobre, l'APE a invité les parents d'élèves, les professeurs et la municipalité à son Assemblée Générale Annuelle à la salle Denise Peltier de Trégenestre. L'occasion de rappeler son rôle très important auprès de l'école et de ses élèves.

Rappelons que cette association, par le biais d'animations et de ventes, participe au ⅓ du financement des sorties et spectacles pour les élèves ainsi qu'à l'achat de matériel et fournitures pour les classes.

Calendrier des manifestations et ventes de cette année scolaire :

- ➔ Ventes de cakes et Gavottes : 07/11
- ➔ Participation au ravitaillement des randonnées du téléthon : 09/12
- ➔ Vente de saucissons et de coffrets gourmands : 15/12
- ➔ Arbre de Noël de l'école : 15/12
- ➔ Vente de pizza : début février
- ➔ Repas couscous à emporter : courant mars
- ➔ Vente de cakes et Gavottes : avril/mai
- ➔ Kermesse : 23/06

Merci de réserver un bon accueil aux élèves qui seront amenés à vous solliciter.

Pour suivre nos manifestations, rendez-vous sur notre page Facebook : APE Ecole les Pensées Meslin-Trégenestre.

Composition du nouveau bureau :

- ➔ Présidente : Stéphanie ANGEE
- ➔ Vice-Présidente : Edwige LEVEQUE
- ➔ Trésorière : Morgane HEDE
- ➔ Secrétaire : Marion PAUL
- ➔ Remplaçante : Marine MOUSSU-SALLOU



BIBLIOTHEQUE

Animation bibliothèque

L'après-midi du mercredi 25 octobre, Valérie a proposé un atelier bricolage d'automne à la bibliothèque.

Une dizaine d'enfants a pu fabriquer un attrape-soleil, un escargot en pâte à modeler qu'ils ont, au préalable "pâtissé", une mini-lanterne et cousu un petit sac à trésor. Une belle animation offerte par la bibliothèque pendant les vacances de la Toussaint pour occuper les 10 doigts de nos enfants.



ILS NOUS RACONTENT ...

Afin de garder en mémoire la vie d'autrefois, il est important de prendre le temps d'écouter et transmettre les souvenirs des moins jeunes

Marie-Thérèse et Monique vous racontent un passé révolu.

Monique et Marie-Thérèse sont nées 3 et 4 ans après la guerre de 1939-1945 à Meslin.

"Avant de voir le sol cimenté de nos maisons, nous vivions sur la terre battue, toutefois, il y avait un plancher ciré sous les armoires et sous les lits. Nous n'avions pas l'eau courante, nous allions à la fontaine pour chercher l'eau, certains avaient la chance d'avoir un puits dans leur jardin".

Au niveau de l'actuel pont bleu qui enjambe la voie ferrée (construit en 2010), c'était un passage à niveau gardé avec une maison de garde-barrière. "Lorsque nous voulions traverser, le gardien ou la gardienne qui était quasiment toujours en alerte devait ouvrir les barrières qui étaient fermées en permanence. Seul un portillon permettait de laisser passer les piétons et les vélos".

"Avant, la traversée de la RN12, aux Landes, se faisait au niveau du café "Osmane" mais heureusement, il n'y avait pas autant de circulation qu'aujourd'hui".

Notre parcours scolaire à Meslin :

"A l'école de Meslin, nous étions en "multi-niveaux". En "grande division", (correspondant aux CM et années collège, environ 10-14 ans), les plus jeunes de la division étaient fortement incités à travailler sur les sujets du Certificat d'Etudes que préparaient « les grands ». Il n'y avait pas toutes les matières d'aujourd'hui, c'était surtout du français (orthographe et grammaire), des mathématiques (avec du calcul mental), l'histoire-géo et les sciences naturelles.

Pour cette dernière discipline, je me souviens que l'on allait chercher des hannetons dans les arbres, on les conservait dans un bocal avec le couvercle percé de trous pour qu'ils puissent respirer et on leur donnait de l'herbe à manger. Il en était de même pour les pattes de taupes ! Puis, s'ensuivait la leçon de choses en classe.

Nous nous rappelons que lors de l'ouverture de la chasse et celle de la pêche, nous étions amenés à faire des compositions françaises (rédactions) sur ces sujets : il faut dire que nous avions un instituteur très mordru de chasse et de pêche !

De même, on allait à pied à l'école, il n'y avait pas de voiture ou très peu.

Les instituteurs présentaient les écoliers au Certificat d'Études Primaire qui était un examen cantonal. Leur souhait était d'avoir parmi leurs élèves le 1er ou la 1ère du canton. L'examen se déroulait dans l'actuelle école Mathurin Méheut à Lamballe".

TÉMOINS DU MODERNISME ET DES ÉTUDES QUI SE PROLONGENT

"Tout le monde n'allait pas au collège, certains d'entre nous passaient auparavant "l'Examen des Bourses" et pour cela, mettaient tout en œuvre pour le réussir car du résultat, dépendait l'octroi d'une aide financière, de montant variable, qui n'était pas négligeable et leur laissait espérer de continuer leurs études. Les parents ne pouvaient pas toujours payer les études ainsi que les frais de pensionnat qui étaient quasiment obligatoires car le transport scolaire n'était pas en place à cette époque d'une part, et lorsqu'il y avait déjà d'autres enfants en études d'autre part.

Nous sommes entrées au Lycée de Jeunes Filles de St Martin (anciennement collège Gustave TERY) en 1960, nous y étions pensionnaires. Nous ne rentrions à la maison que tous les 15 jours ! Nous devions préparer notre "trousseau", qui devait être constitué conformément à la liste qui était fournie : notamment de linge de corps, quatre blouses (deux en vichy rose uni - deux en vichy bleu uni), une tenue composée d'une jupe plissée bleu marine, d'un béret bleu marine, d'une veste ou manteau bleu marine, un édredon, des draps et une couverture. Toutes les pièces devaient être marquées d'une étiquette en tissu comportant nos nom et prénom ainsi qu'un numéro attribué pour toute la durée de notre scolarité. Pour cela, c'était le défilé à la mercerie "Samson", place du marché (actuellement agence Plaza) pour commander ce rouleau d'étiquettes.

L'étiquetage fait, le tout devait être rangé dans une grande malle. Le jour de notre première rentrée, c'est le père de Monique qui a transporté ces grosses malles avec sa voiture à cheval. De notre côté, nous nous rendions au Lycée à vélo, que nous déposions chez une connaissance au Béloir.

Pour les fournitures scolaires, nous allions acheter certaines fournitures à la librairie "Gremmeret", place du Marché (actuellement Proxlan) mais nous avions la possibilité de nous approvisionner toute l'année à l'intendance du Lycée qui proposait un large choix de fournitures de bonne qualité, à un prix modéré, et qui donnaient ensuite lieu à facturation aux parents.

A notre arrivée en 6ème, le Lycée était en travaux, une aile venait de s'achever et nous avons eu la chance d'étreindre le premier dortoir tout neuf mais pas tout à fait achevé. Nous étions quatre par box (grande chambre). En attendant la fin des travaux, nous nous rendions par groupes une fois par semaine aux bains-douches municipaux (local des syndicats, place du champ de Foire) pour prendre une douche ... "

La suite au prochain numéro !



ENVIRONNEMENT

Quels sont les intérêts de débiter le compostage ?

En 1989, la ville de St Brieuc ferme la décharge à ciel ouvert de la Grève des Courses, où nos ordures ménagères étaient ensevelies sans discernement.

Progressivement, la collecte de nos déchets a évolué : le tri des verres, journaux et papiers, des encombrants ont été instaurés les premiers.

La mise en place progressive des déchetteries a permis de collecter des déchets plus divers et mieux triés ; donc transformés et valorisés (vêtements, appareils ménagers, piles, ampoules, produits chimiques toxiques, etc...)

Enfin, la mise en place de la collecte des ordures ménagères séparées des emballages (désormais recyclés: poubelle jaune), a réduit notre volume de déchets ultimes par habitant, qui sont désormais incinérés.

La vapeur d'eau qui résulte de l'incinération peut être réduite grâce à un tri de nos ordures en retirant les "déchets humides d'origine organique" et en pratiquant le compostage.

➔ Diminution du volume des déchets collectés

Le compostage sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024 à l'échelon national. En réduisant le volume de nos ordures ménagères et en retirant les déchets organiques, on diminue le volume de nos déchets par habitant, mais ce n'est pas le seul intérêt du compostage.

➔ Votre compost a une valeur économique

En compostant, vous récupérez un terreau nourricier qui permettra de diminuer vos achats de terreau horticole dont l'exploitation détruisant des tourbières est très dommageable. L'ensachage et le transport du terreau sont des aberrations pour l'environnement. Enfin, certains déchets de votre jardin doivent être inclus dans votre compost, cela vous évite la corvée de porter ces végétaux à la déchetterie....

➔ Le tas de compost est un refuge pour la faune

Le tas de compost est un garde-manger pour les hérissons, les insectes et les papillons sans oublier les oiseaux de jardins comme les mésanges, les merles.

Si le hérisson apprécie de trouver le couvert sur un tas de compost, il peut en plus lui servir de gîte les mois d'hiver, lorsqu'il hiberne. S'il trouve votre tas de compost à son goût, il peut en effet hiberner 3 mois dans votre compost et au printemps, il débarrassera votre jardin des limaces et escargots.



Après avoir lu et réfléchi aux intérêts du compostage, dans un prochain Journal de Margot nous vous proposerons de bien choisir le lieu où l'installer pour que cette nouvelle habitude soit la plus pratique pour chaque foyer.



Et pensez à nourrir la mésange en hiver avec des boules de graisse et de graines, au printemps elle vous remerciera en débarrassant votre jardin d'insectes et larves et, surtout, de la chenille processionnaire !

Obligation de tri des biodéchets au 1^{er} janvier 2024

Les **biodéchets**, regroupant principalement les déchets alimentaires (déchets de cuisine et de table (DCT), produits périmés non consommés...) et les déchets dits "verts" (feuilles mortes, pelouse tondu...) représentent encore **un tiers des déchets non triés des Français**.

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Aussi, à partir du 1^{er} janvier 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets s'applique à tous, quels que soient les volumes et l'activité des producteurs / détenteurs.

Les collectivités sont tenues de proposer aux particuliers une collecte séparée et/ou une solution de valorisation organique des biodéchets.

A l'échelle de Lamballe Terre & Mer, la gestion de proximité des biodéchets des particuliers a été privilégiée par la mise en place de composteurs individuels ou collectifs.

ETATS-CIVILS

Naissances

28 octobre 2023

Liza MARTIN

INCIVILITES

Des vols de souvenirs et de fleurs ont été constatés sur les monuments au cimetière.

ANNONCES

Des habitants de Trégenestre sont à la recherche d'un petit terrain à l'achat dans la commune pour y implanter un verger (ou entretenir un existant) et un potager.

Anne MONTEL et Loïc CLEMENT
Le Moulin Hervé 9 rue des ifs
Meslin Trégenestre
22400 Lamballe Armor
06 17 51 46 11

Objets trouvés

Des lunettes de soleil ont été retrouvées l'été dernier dans la lande du gras, si ces lunettes vous appartiennent, vous pouvez les récupérer à la mairie de Meslin.



Des lunettes de vue ont aussi été retrouvées au moment de la Toussaint dans le bourg de Meslin.



CONTRIBUTION JOURNAL DE MARGOT

N'hésitez pas à nous transmettre un article pour le prochain numéro à : meslin@lamballe-armor.bzh



NUMEROS UTILES

Mairie de Lamballe-Armor
T. 02 96 50 13 50

Police Municipale
T. 02 96 50 14 40

Service Urbanisme
T. 02 96 50 13 50

Mairie déléguée de Meslin
T. 02 96 30 03 07

E-mail : meslin@lamballe-armor.bzh

Ouverture au public tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h